

FICHE D'INSCRIPTION 2026 – 2027

Début des cours : lundi 14 septembre 2026

***Renseignements obligatoires – Ecrire en majuscules**

☐ Cocher si nouvel(le) adhérent(e)

*Nom (Mme, M.) *Prénom

*Nom d'usage.....

*Né (e) le..... *Tél.....

☐ Cocher si changement

*Adresse..... *CP..... *Ville.....

*E-mail.....@.....

☐ Cocher si changement

SPORT VITALITE (tapis de sol personnel et élastiques recommandés)

ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE (inscription sous la responsabilité exclusive des adhérent(e)s selon leurs propres prescriptions médicales ; ils font leur affaire personnelle des avis ou autorisations médicales nécessaires à leur activité)

Licence FFSV obligatoire	29,00 €	☐
Adhérent(e) Herblaysien (ne)	155,00 €	☐
Adhérent(e) Non Herblaysien (ne)	175,00 €	☐

RANDONNEE

➤ Randonnée en plus des cours de sport vitalité

Adhérent(e) Herblaysien (ne)	20,00 €	☐
Adhérent(e) Non Herblaysien (ne)	30,00 €	☐

➤ Randonnée seule

Licence FFSV obligatoire	29,00 €	☐
Adhérent(e) Herblaysien (ne)	26,00 €	☐
Adhérent(e) Non Herblaysien (ne)	46,00 €	☐

TOTAL.....

Formulaire à remettre obligatoirement au premier cours avec un chèque à l'ordre de l'AHSVR et le questionnaire santé dûment rempli ou un certificat médical. Tout dossier incomplet sera refusé.

RAPPELS :

- Nous n'acceptons pas les coupons de sport ANCV
- Pour toute demande d'attestation employeur, contactez-nous
- L'association se réserve le droit de modifier les cours
- Le règlement intérieur est affiché dans les gymnases et consultable sur notre site
- **A chaque cours, il faut renseigner le cahier des présences à l'entrée de la salle soit en signant en face de son nom à la date et l'heure correspondant au cours, soit en ajoutant ses coordonnées en bas de la page et en signant**
- En cas d'absence d'animateur, le cours n'est pas systématiquement remplacé.
- **Les adhérent(e)s à la Randonnée reconnaissent avoir pris connaissance de la charte jointe et disponible sur notre site. Dans le cas de randonnée sans animateur, vous êtes sous votre entière responsabilité.**
- Nous vous conseillons d'avoir sur vous les coordonnées d'une personne à joindre en cas de problème.
- Des photos ou courtes vidéos collectives à destination exclusive de la communication de l'AHSVR peuvent être prises après information des personnes qui pourront se retirer lors de la prise de vue.
- **Assurance complémentaire IA SPORT + : 14,15 € ☐ OUI ☐ NON à souscrire auprès de la MAIF**

Date

Signature